



## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE REMBLAI-DÉBLAI

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

### COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE CERTIFICAT :

- Suivre **chacune des neuf (9) étapes** du présent formulaire ;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape (8)**, au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont ;
- Prévoir de défrayer le coût du certificat d'autorisation au montant de **20,00 \$** ;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat sera émis.

**N.B. :** Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un certificat.

### ① IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

Adresse complète :	
Numéro de lot :	

### ② IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet :	
Adresse complète :	
No. de téléphone :	( ) - ( ) - ( ) -
Courriel :	

### ③ IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, nom complet :		
Adresse complète :		
No. de téléphone :	( ) - ( ) - ( ) -	
Courriel :		



## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE REMBLAI-DÉBLAI

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR :				
Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Même que le propriétaire ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>	Non
Si non, nom complet :				
Adresse complète :				
No. de téléphone :	( ) -	( ) -	( ) -	
No. de RBQ :				

5 ÉCHÉANCES ET COÛT DES TRAVAUX :	
Début des travaux le :	Fin des travaux le :
Coût approximatif des travaux :	\$

6 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE REMBLAI ET/OU DE DÉBLAI :
Épaisseur du remblai /profondeur du déblai :
Matériaux :
Superficie :
Pourquoi faites-vous ce remblai ?
Avez-vous des arbres à abattre sur le lieu des travaux :



## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE REMBLAI-DÉBLAI

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

### AVIS IMPORTANT

Le règlement 2002-56, article 11.1.10, oblige toutes les personnes réalisant une construction ou un ouvrage à proximité d'un arbre à protéger exige la préservation (ni remblai, ni déblai, etc.) d'une ceinture de sauvegarde qui prend une forme cylindrique ayant un (1) m de profondeur et un rayon égal à dix (10) fois le diamètre du tronc mesuré à 1,4 m au-dessus du niveau du sol.








Le règlement 2002-56, article 11.5.3, interdit toute intervention incluant les remblais et les déblais dans la bande riveraine d'un milieu sensible (lac, cours d'eau, milieu humide).

Plusieurs autres dispositions s'appliquent.

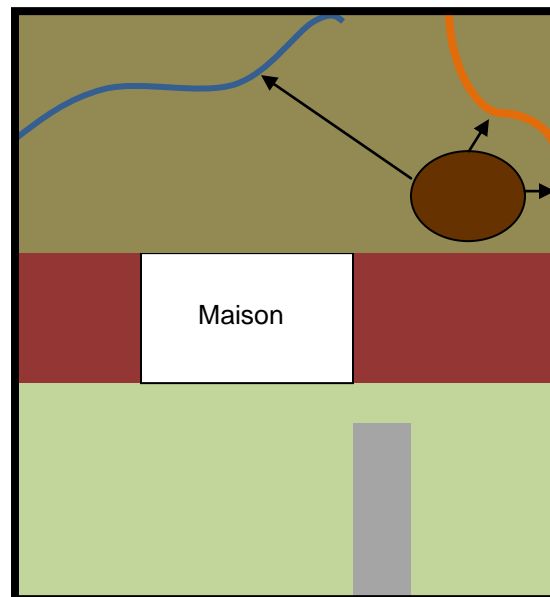
### 7 LOCALISATION DES TRAVAUX DE REMBLAI ET/OU DE DÉBLAI :

Inscrivez, **sur une copie de votre certificat de localisation (si vous n'en avez pas faite un croquis proprement à la main sur une feuille)**, les informations suivantes afin de bien décrire les travaux de remblai et/ou déblai qui seront effectués sur le terrain. Utilisez les symboles proposés ci-dessous dans l'exemple.

#### LÉGENDE :

-  Cour arrière
-  Cour avant
-  Cour latérale
-  Distance d'un cours d'eau, lac ou milieu humide
-  Superficie du remblai
-  Distance ligne de terrain
-  Distance d'un talus/ forte pente

#### EXEMPLE





## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE REMBLAI-DÉBLAI

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

### 8 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes **nouveau propriétaire** OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;
- Une plan de propriété illustrant les distances, localisation des travaux, milieu sensible et forte pente, superficie, arbres près ou sur la zone de travail etc.
- Tous autres plans et devis si nécessaire;

### 9 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

### RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :

*Veillez consulter le site internet de la Municipalité de Labelle pour visualiser les règlements d'urbanisme en vigueur (<https://www.municipalite.labelle.qc.ca/reglementation-d-urbanisme>).*

*Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au (819) 681-3371 poste 5008.*